

## **SAFETY DATA SHEETS**

**This SDS packet was issued with item:**

075038401

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).**

075038526

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).**

075038351 075038385 075038393 075038427 075038443 075038450 075038468 075038476



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2021, 3M Company.

Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 05-6374-2

Date de publication : 07/27/21

Numéro de version : 27.02

Remplace la date : 02/09/18

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1. Identificateur du produit

3M™ Vitremer™ Core Buildup/Restorative Primer (3303P)

##### Numéros d'identification du produit

| Numéro d'identification | UPC              | Numéro d'identification | UPC              |
|-------------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| LE-F100-0082-7          |                  | 70-2010-0431-7          | +H-44412-3602+-0 |
| 70-2010-0518-1          | +H-44412-46120-0 | 70-2010-1333-4          | +H-44440-3422%-0 |
| 70-2010-1793-9          | +H-44446-6092B-0 | 70-2010-8916-9          |                  |
| 70-2014-0670-2          |                  |                         |                  |

7000054177, 7000054642, 7100143168

#### 1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

##### Utilisation recommandée

Produit dentaire, Apprêt

##### Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

#### 1.3. Informations sur le fournisseur

|             |                                         |
|-------------|-----------------------------------------|
| FABRICANT : | 3M                                      |
| DIVISION :  | Oral Care Solutions Division            |
| ADRESSE :   | 3M Center, St. Paul, MN 55144-1000, USA |
| Téléphone : | 1-888-3M HELPS (1-888-364-3577)         |

#### 1.4. Numéro de téléphone de secours

1-800-364-3577 ou (651) 737-6501 (24 heures)

### SECTION 2 : Identification des dangers

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

#### 2.1. Classification de danger

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Dommages/irritations oculaires sévères : Catégorie 2A.

Sensibilisateur de la peau : Catégorie 1.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Mention d'avertissement

Danger

### Symboles

Flamme | Point d'exclamation

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque de graves irritations oculaires.

Peut causer une réaction cutanée allergique.

### Déclaration de mise en garde

#### Prévention :

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conserver le conteneur bien fermé.

Éviter de respirer les poussières/ les émanations/ les gaz/ les bruines/ les vapeurs/ les pulvérisations.

Porter des gants appropriés et protéger les yeux et le visage correctement.

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

#### Réponse :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Consulter un médecin.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

En cas d'incendie : Utiliser un agent de lutte contre l'incendie adapté aux liquides inflammables tels que les produits chimiques secs ou le dioxyde de carbone pour éteindre.

#### Stockage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

#### Élimination :

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux / régionaux/nationaux/internationaux applicables.

## SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Ingrédient                                  | N° CAS     | % en Poids                  |
|---------------------------------------------|------------|-----------------------------|
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate                 | 868-77-9   | 45 à 55 Secret commercial * |
| Alcool éthylique                            | 64-17-5    | 35 à 45 Secret commercial * |
| Copolymère d'acides acrylique et itaconique | 25948-33-8 | 10 à 30 Secret commercial * |
| Hexafluorophosphate de diphényliodonium     | 58109-40-3 | < 1 Secret commercial *     |

\*La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial.

## SECTION 4 : Mesures de premiers soins

### 4.1. Description des mesures de premier secours

#### Inhalation :

Déplacer à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si des signes/symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux :

Laver immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

### 4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Sans objet

## SECTION 5 : Mesures de luttres contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent de lutte contre l'incendie adapté aux liquides inflammables tels que les produits chimiques secs ou le dioxyde de carbone pour éteindre.

### 5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Les contenants fermés exposés à la chaleur du feu peuvent accumuler de la pression et exploser.

#### Produits de décomposition dangereux ou sous-produits

##### Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

##### Condition

Pendant la combustion

Pendant la combustion

### 5.3. Équipement de protection spécial pour les pompiers

L'eau peut ne pas éteindre efficacement le feu ; cependant, elle doit être utilisée pour refroidir les contenants et les surfaces exposés au feu et empêcher une rupture explosive. Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à demande de pression, une veste et un pantalon de protection, des bandes autour des bras, de la taille et des jambes, un masque facial et une couverture de protection pour les zones exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Ventiler la zone avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Mise en garde ! Un moteur pourrait être une source d'inflammation et faire brûler ou exploser des gaz ou des vapeurs inflammables dans la zone de déversement. Voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions environnementales**

Éviter de libérer dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Couvrir la zone du déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Recueillir autant que possible le matériau déversé à l'aide d'outils anti-étincelles. Placer dans un récipient en métal approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyez les résidus avec du détergent et de l'eau. Sceller le récipient. Éliminer le matériel collecté dès que possible conformément à toutes les réglementations locales/ régionales/ nationales/ internationales applicables.

**SECTION 7 : Manutention et entreposage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Une technique sans contact est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver la peau avec du savon et de l'eau. Les acrylates peuvent pénétrer dans les gants couramment utilisés. Si le produit entre en contact avec le gant, retirer et jeter le gant, se laver les mains immédiatement avec de l'eau et du savon, puis remettre un gant. Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/ les émanations/ les gaz/ les bruines/ les vapeurs/ les pulvérisations. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

Éviter de libérer dans l'environnement. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Éviter le contact avec un agent oxydant (par exemple chlore, acide chromique, etc.) Éviter tout contact avec les yeux.

**7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur. Stocker dans un endroit éloigné d'oxydants forts. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants.

**SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient       | N° CAS  | Agence | Type de limite                          | Commentaires Supplémentaires                   |
|------------------|---------|--------|-----------------------------------------|------------------------------------------------|
| Alcool éthylique | 64-17-5 | ACGIH  | LECT : 1000 ppm                         | A3: Cancérogénicité confirmée pour les animaux |
| Alcool éthylique | 64-17-5 | OSHA   | MPT : 1900 mg/m <sup>3</sup> (1000 ppm) |                                                |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Directives recommandées par le fabricant de produits chimiques

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

MPT : Moyenne pondérée dans le temps

LECT : Limite d'exposition à court terme

CEIL : Plafond

**8.2. Contrôles de l'exposition****8.2.1. Contrôles techniques**

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

**8.2.2. Équipements de protection individuelle (EPI)****Protection des yeux/du visage**

Sélectionner et utiliser une protection oculaire/faciale pour éviter tout contact en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées : Lunettes de protection à écrans latéraux.

**Protection de la peau/des mains**

Voir la Section 7,1 pour des informations supplémentaires sur la protection de la peau.

**Protection respiratoire**

Aucun requis.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

**9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques****Apparence**

État physique

Liquide

Couleur

Jaune transparent

Forme Physique Spécifique :

Liquide

Odeur

Acrylate léger

Seuil d'odeur

Aucune donnée disponible

pH

2,9 à 4

Point de fusion

Sans objet.

Point d'ébullition

>=67 °C

Point d'éclair

62 °F [Méthode d'essai : Système fermé]

Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Sans objet

Limites d'Inflammabilité (LIE)

Aucune donnée disponible

Limites d'Inflammabilité (LSE)

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

<=27 psia [à 131 °F]

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité

Aucune donnée disponible

Gravité spécifique

1,03 [Ref Std : EAU =1]

Solubilité dans l'eau

Modéré

Solubilité - non-eau

Aucune donnée disponible

Coefficient de partition: n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Viscosité

9 à 13 centistoke

Poids moléculaire

Aucune donnée disponible

Pourcentage de volatils

Aucune donnée disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**

Ce produit peut être réactif avec certains agents dans certaines conditions - voir les rubriques restantes dans cette section.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

**10.5. Matériaux incompatibles**

Acides forts. Bases fortes

Agents oxydants forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Substance**

Aucun connu.

**Condition**

Reportez-vous à la SECTION 5.2 pour des produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

**SECTION 11 : Informations toxicologiques**

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans la classification des matériaux et/ou les signes et symptômes d'exposition, parce qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut ne pas être disponible pour l'exposition ou les données peuvent pas être pertinentes pour le matériel dans son ensemble.

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Signes et symptômes d'exposition**

D'après les données de test et/ou les informations sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

**Inhalation :**

Irritation des voies respiratoires : Les signes/symptômes peuvent inclure une toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, un enrouement, et des douleurs au nez et à la gorge.

**Contact avec la peau :**

Le contact avec la peau pendant l'utilisation du produit ne devrait pas entraîner d'irritation importante. Réaction cutanée allergique (non photo-induit) : Les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux :**

Irritation sévère des yeux : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur importante, un gonflement, une douleur, un larmoiement, une apparence trouble de la cornée et une vision altérée.

**Ingestion :**

Peut-être nocif si ingéré.

Irritation gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

**Informations supplémentaires :**

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et l'éthanol contenu dans les boissons alcoolisées ont été classés par le Centre international de recherche sur le cancer comme cancérogènes pour l'homme. Il existe également des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées à la toxicité pour le développement et à la toxicité hépatique. L'exposition à l'éthanol pendant l'utilisation prévisible de ce produit ne devrait pas provoquer de cancer, de toxicité pour le développement ou de toxicité hépatique.

**Données toxicologiques**

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

**Toxicité Aiguë**

| Nom              | Voie                           | Espèce | Valeur                                                   |
|------------------|--------------------------------|--------|----------------------------------------------------------|
| Produit global   | Ingestion                      |        | Aucune donnée disponible ; ETA calculé 2000 à 5000 mg/kg |
| Alcool éthylique | Dermique                       | Lapin  | DL50 > 15800 mg/kg                                       |
| Alcool éthylique | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat    | CL50 124,7 mg/l                                          |
| Alcool éthylique | Ingestion                      | Rat    | DL50 17800 mg/kg                                         |

|                                             |           |                                  |                              |
|---------------------------------------------|-----------|----------------------------------|------------------------------|
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate                 | Dermique  | Lapin                            | DL50 > 5000 mg/kg            |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate                 | Ingestion | Rat                              | DL50 5564 mg/kg              |
| Copolymère d'acides acrylique et itaconique | Ingestion | Rat                              | DL50 > 5000 mg/kg            |
| Copolymère d'acides acrylique et itaconique | Dermique  | risques pour la santé similaires | DL50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Hexafluorophosphate de diphényliodonium     | Ingestion | Rat                              | DL50 32 mg/kg                |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation de la peau

| Nom                                     | Espèce | Valeur                       |
|-----------------------------------------|--------|------------------------------|
| Alcool éthylique                        | Lapin  | Aucune irritation importante |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate             | Lapin  | Irritation minimale          |
| Hexafluorophosphate de diphényliodonium | Lapin  | Aucune irritation importante |

#### Dommages/irritations oculaires sévères

| Nom                                     | Espèce | Valeur          |
|-----------------------------------------|--------|-----------------|
| Alcool éthylique                        | Lapin  | Irritant sévère |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate             | Lapin  | Irritant modéré |
| Hexafluorophosphate de diphényliodonium | Lapin  | Léger irritant  |

#### Sensibilisation de la peau

| Nom                         | Espèce           | Valeur        |
|-----------------------------|------------------|---------------|
| Alcool éthylique            | Humain           | Non classifié |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate | Humain et animal | Sensibilisant |

#### Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

#### Mutagenicité cellulaire germinale

| Nom                                     | Voie     | Valeur                                                                                                |
|-----------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Alcool éthylique                        | In Vitro | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification |
| Alcool éthylique                        | In vivo  | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate             | In vivo  | Non mutagène                                                                                          |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate             | In Vitro | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification |
| Hexafluorophosphate de diphényliodonium | In Vitro | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification |

#### Cancérogénicité

| Nom              | Voie      | Espèce                     | Valeur                                                                                                |
|------------------|-----------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Alcool éthylique | Ingestion | Plusieurs espèces animales | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification |

**Toxicité reproductrice****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom                         | Voie       | Valeur                                     | Espèce | Résultat du test :                                    | Durée d'exposition                      |
|-----------------------------|------------|--------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Alcool éthylique            | Inhalation | Non classé pour le développement           | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 38 mg/l         | pendant la gestation                    |
| Alcool éthylique            | Ingestion  | Non classé pour le développement           | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5200 mg/kg/jour | préaccouplement et pendant la gestation |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction femelle | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour | préaccouplement et pendant la gestation |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction mâle    | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour | 49 jours                                |
| 2-hydroxyéthyl méthacrylate | Ingestion  | Non classé pour le développement           | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour | préaccouplement et pendant la gestation |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition unique**

| Nom                                         | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur                                                                                                | Espèce                     | Résultat du test :                                    | Durée d'exposition |
|---------------------------------------------|------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------|
| Alcool éthylique                            | Inhalation | irritation respiratoire               | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification | Humain                     | LOAEL 9,4 mg/l                                        | non disponible     |
| Alcool éthylique                            | Inhalation | dépression du système nerveux central | Non classifié                                                                                         | Humain et animal           | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) non disponible  |                    |
| Alcool éthylique                            | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Non classifié                                                                                         | Plusieurs espèces animales | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) non disponible  |                    |
| Alcool éthylique                            | Ingestion  | reins et/ou vessie                    | Non classifié                                                                                         | Chien                      | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 3000 mg/kg/jour |                    |
| Copolymère d'acides acrylique et itaconique | Ingestion  | système nerveux                       | Non classifié                                                                                         | Rat                        | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5000 mg/kg/jour |                    |

|                                         |            |                         |               |                |                    |  |
|-----------------------------------------|------------|-------------------------|---------------|----------------|--------------------|--|
| Hexafluorophosphate de diphenyliodonium | Inhalation | irritation respiratoire | Non classifié | Non disponible | Irritation ambiguë |  |
|-----------------------------------------|------------|-------------------------|---------------|----------------|--------------------|--|

**Toxicité spécifique de l'organe cible - expositions répétée**

| Nom                                         | Voie       | Organe(s) cible(s)                                                                                                                                                | Valeur                                                                                                | Espèce | Résultat du test :                                    | Durée d'exposition |
|---------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------|--------------------|
| Alcool éthylique                            | Inhalation | foie                                                                                                                                                              | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification | Lapin  | LOAEL 124 mg/l                                        | 365 jours          |
| Alcool éthylique                            | Inhalation | système hématopoïétique   système immunitaire                                                                                                                     | Non classifié                                                                                         | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 25 mg/l         | 14 jours           |
| Alcool éthylique                            | Ingestion  | foie                                                                                                                                                              | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification | Rat    | LOAEL 8000 mg/kg/jour                                 | 4 mois             |
| Alcool éthylique                            | Ingestion  | reins et/ou vessie                                                                                                                                                | Non classifié                                                                                         | Chien  | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 3000 mg/kg/jour | 7 jours            |
| Copolymère d'acides acrylique et itaconique | Ingestion  | système endocrinien   système hématopoïétique   foie                                                                                                              | Non classifié                                                                                         | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 200 mg/kg/jour  | 28 jours           |
| Copolymère d'acides acrylique et itaconique | Ingestion  | cœur   os, dents, ongles, et/ou cheveux   système immunitaire   muscles   système nerveux   yeux   reins et/ou vessie   système respiratoire   système vasculaire | Non classifié                                                                                         | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 2000 mg/kg/jour | 28 jours           |

**Danger d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

**Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le toxicologiques de ce produit et/ou de ses composants.**

**SECTION 12 : Informations écologiques****Informations sur l'écotoxicité**

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations

supplémentaires sur le écotoxicologique de ce produit et/ou de ses composants.

### Informations sur le devenir chimique

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le devenir chimique de ce produit et/ou de ses composants.

## SECTION 13 : Considérations d'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux.

Incinérer dans une installation d'incinération des déchets autorisée. Comme alternative d'élimination, utiliser une installation d'élimination des déchets acceptable et autorisée.

Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : D001 (Inflammable)

## SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Pour des informations sur le transport, veuillez visiter <http://3M.com/Transportinfo> ou appeler le 1-800-364-3577 ou le 651-737-6501.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Règlement fédéral américain

Contacter 3M pour de plus amples informations.

#### Classifications des dangers EPCRA 311/312 :

##### Risques physiques

Inflammable (gaz, aérosols, liquides, ou solides)

##### Risques pour la santé

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Lésions graves oculaires / irritation des yeux

### 15.2. Règlements des États

Contacter 3M pour de plus amples informations.

### 15.3. Inventaires des produits chimiques

Cette matière contient un ou plusieurs substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA. L'utilisation commerciale de ce produit est réglementée par la FDA.

Contacter 3M pour de plus amples informations.

### 15.4. Règlements internationaux

Contacter 3M pour de plus amples informations.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour répondre à la norme OSHA des États-Unis, 29 CFR 1910.1200 sur la communication des dangers.

**SECTION 16 : Autres informations****Classification des dangers NFPA****Santé :** 2      **Inflammabilité :** 3      **Instabilité :** 0      **Dangers Spéciaux :** Aucun

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence pour faire face aux dangers présentés par une exposition aiguë à court terme à un matériau dans des conditions d'incendie, de déversement ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont principalement basées sur les propriétés physiques et toxiques inhérentes au produit, mais incluent également les propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont connus pour être générés en quantités importantes.

**Groupe de documents :** 05-6374-2**Numéro de version :** 27.02**Date de publication :** 07/27/21**Remplace la date :** 02/09/18

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :** Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur.

3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M.

**Les FDS de 3M USA sont disponibles sur [www.3M.com](http://www.3M.com)**